



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements privés à but non lucratif

Question écrite n° 100771

Texte de la question

M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation financière très dégradée des hôpitaux publics français. Leur endettement a en effet triplé depuis 2003, passant de 9,8 milliards d'euros à 29,2 en 2015, pour un ratio d'endettement de 38 %. Les investissements se sont quant à eux stabilisés à 4 milliards d'euros en 2015 après avoir connu plusieurs années de baisse. Dans ce contexte, la ministre a annoncé le 23 mai 2016 une enveloppe supplémentaire de 2 milliards d'euros d'investissement sur cinq ans pour les hôpitaux publics qui doit bénéficier principalement au développement des systèmes d'information et d'innovation. Si cet effort supplémentaire est bienvenu, il ne peut masquer la dégradation tendancielle de la situation financière des hôpitaux publics. Aussi, il souhaite savoir quelles autres mesures structurelles l'État entend prendre pour relancer l'investissement des hôpitaux publics.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100771

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9509

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)